

## LE NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS : PLUS GRAND, PLUS BEAU, PLUS MODERNE, PLUS FONCTIONNEL.

La pose symbolique de la première pierre, le 13 décembre dernier, est l'occasion de faire le point sur le chantier de construction du nouveau parc des expositions de Chartres métropole avec Karine Dorange, vice-présidente en charge des grands équipements.



**Votre Agglo :** Quel est votre sentiment, alors que le chantier du futur parc des expositions bat son plein ?

**Karine Dorange :** C'est une grande satisfaction. La livraison du parc des expositions, dont les travaux de gros œuvre ont débuté en septembre dernier, est prévue pour le printemps 2024. L'année 2024 verra donc naître dans l'agglomération deux équipements structurants de grande qualité : ce parc, au nord-est de Chartres, mais aussi le Colisée, salle culturelle et sportive, près de la gare de Chartres.

Karine Dorange.



**VA :** Pourquoi avoir décidé de construire un nouveau parc d'exposition ?

**KD :** Tout est parti d'un constat : l'actuel Chartrexpole, en service depuis 1989, a fait son temps. Même s'il assure fidèlement ses missions d'animations événementielles, majoritairement locales ou départementales, il ne répond pas aux attentes des organisateurs de salons de plus grande envergure, alors même que sa situation géographique, à 50 minutes de Paris grâce à la desserte directe depuis l'autoroute A11, constitue un atout précieux, d'autant plus que notre territoire est de plus en plus attractif. C'est ce qui nous a poussés à lancer la construction d'un nouvel équipement plus grand, plus beau, plus moderne, plus fonctionnel.

**VA :** Quelles sont les caractéristiques de ce nouveau parc ?

**KD :** Le gabarit du bâtiment est imposant : 170 mètres de long, 80 mètres de large et 14 mètres de haut. Mais son traitement architectural extérieur, dessiné par le cabinet Rudy Ricciotti Architecte, sera parfaitement intégré au paysage. L'intérieur sera composé d'un restaurant et de trois espaces d'exposition modulables de 2 575 m<sup>2</sup>, 5 290 m<sup>2</sup> et 2 050 m<sup>2</sup>, soit un total de 9 915 m<sup>2</sup>. À titre de comparaison, l'actuel Chartrexpole en comporte 6 750. La SPL Chartres aménagement s'est vue confier la maîtrise d'ouvrage de l'équipement

par l'Agglomération. Elle a ainsi organisé le jury de concours au terme duquel le projet a été choisi ; elle assure le suivi du chantier et livrera l'équipement à Chartres métropole une fois la construction achevée par Sogea. En parallèle, le parc sera complété par un espace d'exposition en plein air.

À nous désormais de faire les démarches nécessaires pour faire vivre ce grand équipement et accueillir de beaux événements : salons et foires-expositions grand public, soirées d'entreprises, manifestations à caractère économique...

**VA :** La construction de ce nouveau parc d'exposition constitue une étape importante dans le projet global d'aménagement de ce secteur, appelé plateau nord-est...

**KD :** Oui, car dès que le nouveau parc sera mis en service, l'espace actuellement occupé par Chartrexpole sera libéré. Or celui-ci se situe au milieu d'un vaste espace de 280 hectares appelé à être transformé dans le cadre du projet de plateau nord-est. Les objectifs sont multiples. Il s'agit notamment de desserrer le quartier de



Pose de la première pierre du futur parc des expositions, mardi 13 décembre 2022. Franck Masselus, PDG de Chartres Aménagement, Sébastien Fondeur, directeur régional Vinci Construction, Karine Dorange, vice-présidente de Chartres métropole en charge des grands équipements, Jean-Pierre Gorges, président de Chartres métropole, et Rudy Ricciotti, architecte.

- Coût prévisionnel : **30 millions d'euros HT.**
- Maître d'ouvrage : **Chartres Aménagement par concession de maîtrise d'ouvrage de Chartres métropole**
- Architecte : **Rudy Ricciotti.**
- Constructeur : **SOGEA Centre.**

La Madeleine, où l'habitat est très dense, en déplaçant la zone commerciale là où se situe Chartrexpole, ce qui permettra de réurbaniser ce quartier avec une programmation immobilière incluant services et commerces. En vis-à-vis, le plateau nord-est comprendra de nouveaux logements, de nouveaux équipements commerciaux plus qualitatifs, des bâtiments tertiaires et des espaces de sports, de loisirs et de détente.

